



A t'on le droit de solliciter un acompte sur son 13eme mois ?

Par **Elisaqueyrel**, le **26/06/2015** à **14:06**

J'ai demandé un acompte sur 13eme mois à mon employeur, celui ci a accepté ma demande et m'a versé cet acompte voici 1mois.

Il me demande maintenant de lui rendre cet acompte sur 13eme mois, avançant que en fin de compte je n'y ai pas droit, et désire me le déduire de mon salaire du mois de juin, com un acompte sur salaire normal? Je ne comprend pas ce changement d'avis? Un acompte sur 13eme mois est il illégal?

Bonjour,

Les formules de politesse telles que "bonjour" et "merci" sont obligatoires sur ce forum !

Merci.

Par **P.M.**, le **26/06/2015** à **16:10**

Bonjour tout d'abord,

Il faudrait maintenant que vous puissiez argumenter qu'il s'agissait d'une avance car a priori, un acompte sur 13° mois n'existe pas...

Par **Elisaqueyrel**, le **26/06/2015** à **16:38**

Merci de votre réponse, car j'y vois plus clair;

J'ai eu a signer un document , précisant que je recevais un acompte sur 13eme mois.

Évidement, je ne savais pas que le terme "acompte" était inapproprié ds ce cas ...

Aurait-il fallu que je demande le versement d'une avance sur 13eme mois?

Par **P.M.**, le **26/06/2015** à **17:20**

Il y a contradiction dans les termes et vous pourriez donc prétendre qu'en fait c'était une avance que vous entendiez demander et que c'est ce que vous a accordé l'employeur sans

contestation sur le 13° mois...

Par **deboffe**, le **26/06/2018** à **00:19**

bonsoir j ai demander une avance d argent sur le 13 ieme mois en plus d un acompte sur salaire en meme tant je voudrait s avoir sur l avance du 13 ieme mois es ce qui doit le deduire en decembre car l avance que j ai demander car j ai beaucoup de chose a regler pour les acompte il nous fait j amais signer et our les cp c est pareil en atendant une reponse de votre part merci cordialement

Par **P.M.**, le **26/06/2018** à **08:14**

Bonjour,

Je pense que pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet en supprimant votre message sur celui-ci pour qu'il n'y ait pas de doublon...